

**MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL  
ANNÉE 2025**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE FORTIERVILLE**

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, Annie Jacques, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE le calendrier des séances du conseil pour l'année 2025 est modifié comme suit :

**La réunion régulière du mois d'octobre se tiendra  
le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025 à 19h30.**

Le lieu où se tiendront les séances est la salle du conseil, située au 198A, rue de la Fabrique, à Fortierville.

Donné à Fortierville, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2025.

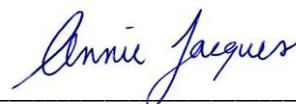


Secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Annie Jacques, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Leclercville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir : le babillard du bureau municipal et le site web de la municipalité. EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2025.



Secrétaire-trésorière